

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
15 MARS 2017****Numéro**

DEL 2017.03.15/042

Thème : FINANCES 8**Objet :** VERSEMENT DES
SUBVENTIONS
MUNICIPALES AUX
ASSOCIATIONS DU
SECTEUR CULTUREL.**Convocation****Date :** 27/02/2017**Affichage :** 27/02/2017**Nombre de membres
du conseil municipal****En exercice :** 33**Présents :** 26**Nombre de
suffrages
exprimés :** 31

Le **mercredi 15 mars 2017** à 17h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

Étaient Présents :

GUERIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARCHELLO Marie, DAVANTURE Bruno, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, KHALIFA Daphné, MILLET Thibault, BOREL Jean-Paul, CIUPPA Marcel, ROMAIN Manuel, FABRE Mireille, GRYZKA Romain, VALDENNAIRE Catherine, MONIER Bruno, BREUIL Marc, ARMAND Émilie.

Étaient représentés :

MARTINEZ Gilles donne pouvoir à Gérard FROMM ;
BRUNET Pascale donne pouvoir à Jacques JALADE ;
MUHLACH Catherine donne pouvoir à Catherine VALDENNAIRE ;
PICAT RE Alessandro donne pouvoir à Émilie ARMAND ;
DAZIN Florian donne pouvoir à Romain GRYZKA

Absents excusés :

MARTINEZ Gilles, BRUNET Pascale, PONSART Marie-Hélène, PEYTHIEU Éric, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, DAZIN Florian.

Secrétaire de séance : Manuel ROMAIN

Rapporteur : Nicole GUERIN

La commune de Briançon tient à poursuivre ses encouragements envers la vie associative culturelle par le biais d'une participation financière.

La commune est tenue de signer une convention d'objectif avec toute association percevant une subvention d'un montant supérieur à 23 000,00 euros.

Par délibération n° DEL 2016.12.07/185 du 7 décembre 2016, la commune a conventionné avec l'association les Décâblés.

Par délibération n° DEL 2017.03.15/026 du 15 mars 2017, la commune a conventionné avec l'association les Offenbachiades.

Par délibération n° DEL 2017.03.15/027 du 15 mars 2017, la commune a conventionné avec l'association les Tous en scène.

Il est proposé au conseil municipal :

- De valider l'enveloppe globale de la subvention attribuée au secteur culturel d'un montant 162 550,00 € :
- D'autoriser Monsieur le Maire à accorder les montants détaillés dans le tableau annexé à la présente délibération, pour l'exercice 2017 ;
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2017 en section fonctionnement ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint ou conseiller municipal délégué à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 31
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

PUBLIÉ LE **21 MARS 2017**
TRANSMIS LE **22 MARS 2017**
NOTIFIÉ LE

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,
Gérard FROMM.





CONSEIL MUNICIPAL DU 15/03/2017
PIÈCE ANNEXE N°1 À LA DÉLIBÉRATION
FINANCES 8 N° DEL 2017.03.15/042

ASSOCIATIONS DU SECTEUR CULTUREL

SUBVENTIONS ANNÉE 2017

NOMS DES ASSOCIATIONS	MONTANT DE LA SUBVENTION 2017
A.D.S.C.B - Association pour le Développement Social et Culturel du Briançonnais	10 000 €
Association Musiques au sommet	1 000 €
Association Cello au sommet violoncelle en Folie	2 000 €
Association Centre Culturel du País Briançonnais	500 €
Association Choralp Briançon	2 000 €
Association La Biblio	2 200 €
Association Le Cœur de Vauban	19 000 €
Association Les Décâblés	28 000 €
Association Les Enseignes de Briançon	7 500 €
Fréquence Mistral	250 €
Association de la Société des Admirateurs du Bacchu Ber	500 €
Association Tous en scène - Fort en Fête	30 000 €
Association Tous en scène - Fête de fin d'année	13 500 €
Association du Comité de Jumelage ROSENHEIM	1 600 €
Association UTL (université du temps libre)	1 000 €
Association Au-dessus de la Plaine	6 000 €
Association des Amis de l'orgue de la Collégiale de Briançon	1 200 €
Ascen-danse	1 000 €
Association Offenbacchiades du Sud	28 000 €
La Compagnie Tournesol	300 €
Association un temps festif	500 €
Compagnie toujours contant	500 €
Association Olivier Messiaen au pays de la Meije	3 000 €
Association collectif totoutart	3 000 €
Total	162 550 €